



Journée régionale de formation

29 juin 2011

RENNES - IRTS de Bretagne

Juillet 2009 - L'évaluation interne : quelles pratiques, quels usages ?

Juillet 2010 - Evaluation interne, évaluation externe : pratiques, usages, enjeux

Passer de l'évaluation interne à l'évaluation externe

Depuis plusieurs années, nombre d'établissements et services se sont engagés dans la démarche d'évaluation interne, en engageant peu ou prou les équipes professionnelles, les usagers, les partenaires. Une nouvelle étape a été récemment franchie avec la détermination du calendrier des évaluations interne et externe et les modalités de restitution de leurs résultats, conditionnant le renouvellement des autorisations, dans le cadre des appels à projet.

Beaucoup d'entre eux s'y sont préparés en définissant un plan d'amélioration de la qualité des interventions à l'issue de l'évaluation interne, et quelques-uns en engageant une évaluation externe. Mais un certain nombre d'incertitudes demeurent sur les tenants et aboutissants de cette démarche complexe.

Du côté de l'administration, les ARS s'organisent et l'ANAP développe son intervention dans le champ médico-social en mettant en avant les notions d'indicateurs et de performance, alors que l'ANESM poursuit la publication de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) qui étaient surtout référées à la cohérence et à la pertinence des interventions. Quels en seront les impacts pour les établissements et services ?

Dans cet environnement mouvant, comment les professionnels vivent-ils ces évolutions ? Les acteurs de terrain laissent-ils leurs directions réfléchir sur ces questions, tout en continuant à travailler de la même manière avec des publics dont les handicaps, les difficultés sociales et les pathologies présentent souvent une grande permanence ? Ou bien, les modes d'intervention ont-ils été modifiés par la prise en compte continue des droits des usagers, par la mise en œuvre d'actions ou d'améliorations issues de l'évaluation interne ?

A l'articulation entre pratiques de terrain et évolutions réglementaires et administratives, la troisième journée d'étude et de formation du CREAi de Bretagne sur l'évaluation sera particulièrement consacrée :

- aux suites de l'évaluation interne et à ses effets sur certaines pratiques professionnelles, à partir des droits des usagers, de la notion de bientraitance...
- à la préparation de l'évaluation externe : l'intervention de l'organisme habilité, le contenu de sa mission, la notion d'indicateurs...

Outre des apports sur l'actualité de l'évaluation interne et externe, des témoignages sous forme de retours d'expérience, cette journée s'appuiera sur les résultats d'une enquête réalisée au printemps 2011 auprès de tous les établissements et services de Bretagne.



**Passer de l'évaluation interne
à l'évaluation externe**

Programme

Animateur de la journée : **Pascal Thébault**, directeur du CREAI de Bretagne

Discutant : **Jacques Papay**, docteur en Sciences de l'Education, consultant-formateur¹

Matinée :

8 h 30 ■■■ **Accueil des participants, émargement**

9 h 00 ■■■ **Ouverture,**
par Jean-Claude Thimeur, président du CREAI de Bretagne

9 h 15 ■■■ **Quelques résultats de l'enquête du CREAI de Bretagne,**
par Rachelle Le Duff, CREAI de Bretagne

9 h 30 ■■■ **Evaluation interne – évaluation externe, le point de vue de l'A.R.S.,**
par Anne Delucq, responsable du pôle médico-social de l'Agence Régionale de Santé

10 h 30 ■■■ **Pause**

11 h 00 ■■■ **Table-ronde,**
avec des responsables de services et établissements pour enfants et adultes

12 h 30 - 14 h 00 ■■■ **Repas**

Après-midi :

14 h 00 ■■■ **Bientraitance et prévention de la maltraitance : de la difficulté à définir l'indésirable,**
par Jean-Yves Broudic, CREAI de Bretagne

14 h 30 ■■■ **Prévention des risques individuels et collectifs, vers une approche complexe,**
par Pascal Dréano, CREAI de Bretagne

15 h 00 ■■■ **Passer de l'évaluation interne à l'évaluation externe,**
Intervention de Jacques Papay, consultant-formateur

16 h 30 ■■■ **Clôture de la journée**

¹ Auteur, notamment, de "L'évaluation des pratiques dans le secteur social et médico-social", Editions Vuibert, 2009.

Journée régionale de formation organisée par le CREAL de Bretagne
Passer de l'évaluation interne à l'évaluation externe.

Mercredi 29 juin 2011 à l'I.R.T.S. Rennes

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au

CREAI de Bretagne

2 B, Rue du Pâtis Tatelin

CS 60615 – 35706 RENNES CEDEX 7

Tél. 02.99.38.04.14 – Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

Date limite d'inscription le 22 juin 2011

Etablissement.....

Adresse

Tél..... Fax..... E-mail.....

PARTICIPANT(S)

	Nom	Prénom	Fonction	Tarif Non adhérents CREAI*	Tarif adhérents CREAI*
1				135 €.	115 €.
2				135 €.	115 €.
3				135 €.	115 €.
4				135 €.	115 €.
5				135 €.	115 €.
* déjeuner inclus				Montant du règlement	

REGLEMENT (à l'ordre du CREAL de Bretagne)

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront retenues, par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

☐ par chèque ci-joint ☐ par virement **DOMICILIATION BANCAIRE** : Crédit Mutuel de Bretagne - Agence de Rennes Maurepas

CODE BANQUE : 15589 **CODE GUICHET** : 35 197 **N° de compte** : 01229392143 **CLE RIB** : 43

● **Souhaitez-vous une convention de formation ?** ☐ OUI ☐ NON

● **Souhaitez-vous une facture acquittée ?** ☐ OUI ☐ NON

● **Souhaitez-vous une attestation de présence ?** ☐ OUI ☐ NON

Annulation :

Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAL de Bretagne par écrit avant le 22 juin entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participant formulées par écrit seront admises à tout moment.

Date :

Signature du Directeur,

Cachet de l'établissement



Journée régionale de formation

29 juin 2011

RENNES - IRTS de Bretagne

Passer de l'évaluation interne à l'évaluation externe

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

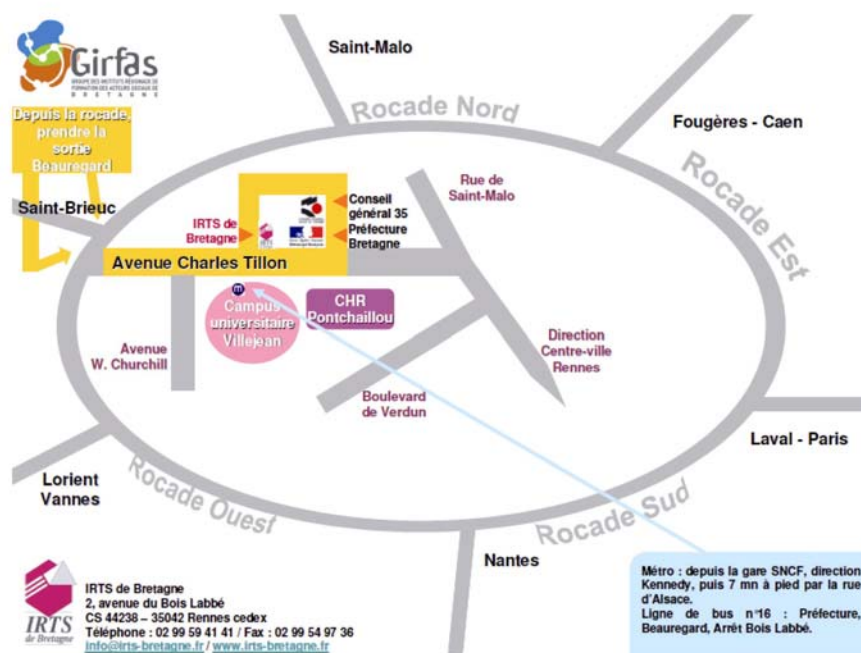
LIEU DE FORMATION

IRTS de Bretagne

2 avenue du Bois Labbé à Rennes

Tél : 02 99 59 59 41 - Fax : 02 99 54 97 36

E-mail : info@irts-bretagne.fr - Site : <http://www.irts-bretagne.fr>



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22/06/2011

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.



CREAi de Bretagne

2 B, rue du Pâtis Tatelin - CS 60615

35706 RENNES cedex 7

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

E-mail : creaibretagne@cegetel.net

Site : www.creai-bretagne.org

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35